
États financiers du Comité paralympique canadien

31 mars 2021

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État de la situation financière	3
État des revenus et des dépenses	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-14

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du
Comité paralympique canadien

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Comité paralympique canadien (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des revenus et des dépenses, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 12 Août 2021

Comité paralympique canadien

État de la situation financière

au 31 mars 2021

	Notes	2021 \$	2020 \$
Actif			
À court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3	7 325 694	3 843 725
Débiteurs	4	975 215	592 109
Montant dû de la Fondation paralympique canadienne	15	470	216 923
Frais payés d'avance		1 539 671	1 406 082
		9 841 050	6 058 839
Immobilisations corporelles	5	117 538	144 179
Immobilisations incorporelles	6	382 626	298 763
		10 341 214	6 501 781
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		691 012	810 181
Tranche à court terme des revenus reportés	8	4 876 755	867 711
		5 567 767	1 677 892
Revenus reportés	8	498 279	2 356 345
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	9	500 164	442 942
Incitatif à la location	11	34 005	40 183
		6 600 215	4 517 362
Engagement	12		
Actif net			
Non affecté		3 740 999	1 984 419
		10 341 214	6 501 781

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 , administrateur
 , administrateur

Comité paralympique canadien
État des revenus et des dépenses
 Exercice terminé le 31 mars 2021

	Notes	2021	2020
		\$	\$
Revenus			
Apports gouvernementaux	10	4 865 256	5 608 219
Commandites		2 796 914	2 569 968
Subventions – Fondation paralympique canadienne	15	1 040 000	1 200 000
Intérêts		32 622	86 355
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	9	307 449	246 454
Apports en nature		533 814	565 519
Autres		700	374 552
		9 576 755	10 651 067
Dépenses			
Services corporatifs		2 372 678	1 801 027
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles		307 449	246 454
Communications et marque		697 351	1 158 855
Groupe de travail d'organismes détenteurs de droits		178 599	242 515
Jeux		500 660	2 384 322
Haute performance		2 603 516	3 053 908
Partenariat		626 108	996 302
Valeur utilisée des apports en nature		533 814	565 519
		7 820 175	10 448 902
Excédent des revenus sur les dépenses		1 756 580	202 165

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Comité paralympique canadien
État de l'évolution de l'actif net
 Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021			2020
	Investi en immobilisations corporelles et incorporelles \$	Non affecté \$	Total \$	Total \$
Solde au début	—	1 984 419	1 984 419	1 782 254
Excédent des revenus sur les dépenses	—	1 756 580	1 756 580	202 165
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(307 449)	307 449	—	—
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	364 671	(364 671)	—	—
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	(364 671)	364 671	—	—
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	307 449	(307 449)	—	—
Solde à la fin	—	3 740 999	3 740 999	1 984 419

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Comité paralympique canadien

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2021

	Notes	2021 \$	2020 \$
Activités de fonctionnement			
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses		1 756 580	202 165
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles		48 991	57 307
Amortissement des immobilisations incorporelles		258 458	189 147
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles		(307 449)	(246 454)
		1 756 580	202 165
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	14	1 731 567	(1 838 739)
		3 488 147	(1 636 574)
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(22 350)	(39 133)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(342 321)	(288 013)
		(364 671)	(327 146)
Activités de financement			
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	9	364 671	327 146
Diminution de l'incitatif à la location	11	(6 178)	(6 697)
		358 493	320 449
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		3 481 969	(1 643 271)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		3 843 725	5 486 996
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		7 325 694	3 843 725

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Objectif de l'organisme

Le Comité paralympique canadien (l'« Organisme ») a été constitué en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* le 1^{er} avril 1982 comme un organisme sans but lucratif, et a poursuivi ses activités sous la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* le 25 juillet 2014. L'Organisme est enregistré comme association canadienne de sport amateur en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et est par conséquent exonéré d'impôts sur les bénéfices. L'Organisme est reconnu par le Comité international paralympique et a la responsabilité de toutes les facettes du rôle du Canada dans le mouvement paralympique, y compris les Jeux d'été et d'hiver.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des revenus

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les revenus. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsque reçus ou à recevoir, si l'encaissement est raisonnablement assuré. Les apports affectés sont reportés et constatés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel ils ont été gagnés ou les dépenses connexes sont engagées.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles amortissables sont reportés et amortis en fonction de la durée de vie utile de l'immobilisation afférente.

Les commandites pour des ententes pluriannuelles sont reportées et constatées comme revenus sur une base linéaire selon les termes des ententes.

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent l'encaisse, les débiteurs, le montant dû de la Fondation paralympique canadienne et les créditeurs et charges à payer.

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont ensuite comptabilisés au coût amorti à l'exception de l'encaisse qui est comptabilisé à la juste valeur.

Les transactions entre apparentés conclus dans le cours normal des activités sont mesurées à la valeur d'échange.

Les intérêts gagnés et les intérêts courus sont inclus dans le revenu d'intérêt.

Juste valeur

La juste valeur des débiteurs et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable compte tenu de leur brève échéance. La direction est d'avis que l'Organisme n'est pas exposé à des risques importants de taux d'intérêt, de change ou de crédit découlant de ces instruments financiers.

Apports de marchandises et en services

L'Organisme comptabilise la valeur des apports de marchandises et en services lorsque la juste valeur peut être raisonnablement estimée et lorsque les marchandises et les services auraient dû être acquis par l'Organisme.

L'Organisme reçoit des apports en nature de divers partenaires. Les apports en nature sont comptabilisés aux revenus et aux dépenses lorsqu'utilisés. Les apports en nature représentent des services juridiques, de communication, de gestion de projet et de gouvernance fournis par les commanditaires de l'Organisme.

2. Méthodes comptables (suite)

Frais payés d'avance

Certaines dépenses pour les Jeux survenant après la fin de l'exercice, tels que l'hébergement et les vols, sont payées avant qu'elles ne surviennent afin de répondre aux besoins de l'Organisme. Les frais payés d'avance sont enregistrés en dépenses dans l'année où ils sont utilisés.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises et les immobilisations incorporelles développées à l'interne sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants :

Mobilier de bureau	20 %
Équipement informatique	55 %
Développement du site Web	55 %

Les améliorations locatives sont amorties selon la durée du bail.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme excède le total des flux de trésorerie non actualisés découlant de son utilisation et de sa sortie éventuelle et que sa valeur comptable excède sa juste valeur. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur à la date de perte de valeur.

Incitatif à la location

L'incitatif à la location est initialement comptabilisé au coût et amorti sur la durée de la location.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus d'activités et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers. Des hypothèses sont utilisées pour l'estimation de la recouvrabilité des débiteurs, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles et le montant des charges à payer. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2021 \$	2020 \$
Encaisse	7 321 403	3 839 510
Certificats de placement garanti	4 291	4 215
	7 325 694	3 843 725

Le taux d'intérêt effectif des certificats de placement garanti est de 0.60 % (1,81 % en 2020). Étant donné la nature de ces placements, l'Organisme est exposé à aucun risque important de taux d'intérêt, de change ou de crédit.

4. Débiteurs

	2021 \$	2020 \$
Sport Canada	—	1,375
TVH à recevoir	86,228	131,411
Commandites et autres débiteurs	888,987	459,323
	975,215	592,109
Provision pour créances douteuses	—	—
	975,215	592,109

5. Immobilisations corporelles

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2021 Valeur comptable nette \$	2020 Valeur comptable nette \$
Mobilier de bureau	203 654	150 864	52 790	65 986
Équipement informatique	296 931	261 526	35 405	42 673
Améliorations locatives	61 775	32 432	29 343	35 520
	562 360	444 822	117 538	144 179

6. Immobilisations incorporelles

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2021 Valeur comptable nette \$	2020 Valeur comptable nette \$
Développement du site Web	1 453 054	1 070 428	382 626	298 763

Comité paralympique canadien

Notes complémentaires

31 mars 2021

7. Marge de crédit

L'Organisme a une marge de crédit autorisée de 50 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,00 % (taux préférentiel majoré de 1,00 % en 2020) et une carte de crédit corporative avec une limite de 175 000 \$, garantie par un contrat de sûreté générale et renouvelable annuellement. La marge de crédit était inutilisée au 31 mars 2021 (inutilisée en 2020) et 44 113 \$ étaient utilisés sur la carte de crédit corporative (70 097 \$ en 2020).

8. Revenus reportés

	2021	2020
	\$	\$
Apports gouvernementaux	3,786,054	1,298,845
Commandites	1,390,570	1,807,500
Projet Trilium Ontario	161,381	80,739
Autres	37,029	36,972
	5,375,034	3,224,056
Portion court-terme	4,876,755	867,711
Portion long-terme	498,279	2,356,345

9. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles représentent la tranche non amortie des apports reçus et utilisés pour l'acquisition ou le développement des immobilisations corporelles ou incorporelles. Les variations du solde des apports reportés lors des exercices terminés les 31 mars sont les suivantes :

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début	442 942	362 250
Apports reçus	364 671	327 146
Apports constatés comme revenus	(307 449)	(246 454)
Solde à la fin	500 164	442 942

10. Apports gouvernementaux

Les apports reçus du gouvernement du Canada sont soumis à des modalités spécifiques en ce qui concerne la dépense des fonds. Les registres comptables de l'Organisme sont soumis à la vérification du gouvernement du Canada pour identifier les cas, s'il y a lieu, où les montants imputés aux apports ne se conformeraient pas aux modalités de l'accord et qui, par conséquent, devraient être remboursés au gouvernement du Canada. Au cas où des redressements des exercices précédents étaient requis, ces redressements seraient comptabilisés au cours de l'exercice durant lequel le gouvernement du Canada demanderait ces redressements.

Comité paralympique canadien

Notes complémentaires

31 mars 2021

10. Apports gouvernementaux (suite)

Les apports gouvernementaux pour les exercices terminés les 31 mars sont composés de :

	2021	2020
	\$	\$
Sport Canada	3,000,260	5,216,945
Sport Canada - Innovation	73,349	—
Sport Canada - COVID19	1,422,355	—
Sport Canada - Grands jeux Canada	216,700	239,833
Revenus de Sport Canada	4,712,664	5,456,778
Fondation Trillium de l'Ontario	152,592	151,441
	4,865,256	5,608,219

Une entente de contribution existe entre l'Organisme et Sport Canada pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021. L'administration générale, les coûts de gouvernance, les salaires, les frais et les avantages sociaux et les opérations/programmation sont alloués aux programmes selon la meilleure estimation de la direction basée sur les activités du projet.

L'annexe des fonds reçus et des débours pour le programme de Sport Canada pour la période est comme suit :

	Budget approuvé par Sport Canada	Réels
	\$	\$
Fonds reçus ⁽¹⁾		
COVID 19	5,943,952	5,943,952
Innovation	1,454,925	1,454,925
	206,500	206,500
	7,605,377	7,605,377
Débours ⁽²⁾		
Administration	500,000	468,761
Gouvernance	125,000	24,901
Salaires du personnel	2,250,000	2,446,531
Activités de la programmation	2,931,700	637,836
Sport sécuritaire	124,252	87,274
Langues officielles	13,000	13,978
COVID19	1,454,925	1,422,501
Innovation	206,500	73,349
	7,605,377	5,175,131

(1) La réconciliation des revenus de Sport Canada

10. Apports gouvernementaux (suite)

	2020
	\$
Financement approuvé reçu pour 2020-2021	7,605,377
Moins les additions aux immobilisations corporelles de 2020-2021	(364,671)
Moins les montants reportés au 31 mars 2021	(2,600,331)
Plus les montants constatés comme revenus reportés de 2019-2020	113,122
Moins remboursement à Sport Canada - Innovation	(40,833)
Montant reconnu comme revenus	4,712,664

(2) La réconciliation des dépenses de Sport Canada

	2020
	\$
Débours réels pour 2020-2021	5,175,131
Moins les additions aux immobilisations corporelles de 2020-2021	(364,671)
Moins les montants reportés au 31 mars 2021	(124,888)
Plus les montants constatés comme revenus reportés de 2019-2020	113,122
Montant reconnu comme dépenses	4,798,694

11. Incitatif à la location

	2021	2020
	Valeur	Valeur
	comptable	comptable
	nette	nette
	\$	\$
Coût		
Amortissement cumulé		
Incitatif à la location	40 183	6 178
	34 005	40 183

12. Engagement

L'Organisme s'est engagé à louer des locaux pour bureau, venant à échéance jusqu'en 2025. Les versements futurs au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

	\$
2022	322 330
2023	322 330
2024	322 330
2025	322 330
	1 289 320

13. Gestion du capital

L'Organisme définit son capital comme étant son actif net, qui est soumis à un contrat de sûreté générale signé en vertu d'une entente de marge de crédit. Les objectifs de la direction, quant à la gestion de son capital, sont de continuer à protéger la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités pour pouvoir continuer à réaliser sa mission et à gérer les subventions et les apports grevés d'affectations d'origine externe qui respectent les conditions pour l'utilisation des ressources financières. L'Organisme contrôle son capital en se servant de différentes mesures financières, qui incluent les flux de trésorerie et les écarts dans les prévisions et les budgets.

Les objectifs en ce qui concerne la gestion, les politiques et les procédures n'ont pas changé depuis l'exercice précédent.

L'Organisme a respecté les exigences en matière de capital, y compris les exigences afférentes aux restrictions externes.

14. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2021	2020
	\$	\$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement</i>		
Débiteurs	(383 106)	(54 894)
Montant dû de la Fondation paralympique canadienne	216 453	(119 027)
Frais payés d'avance	(133 589)	(826 585)
Créditeurs et charges à payer	(119 169)	(265 336)
Revenus reportés	2 150 978	(581 036)
	1 731 567	(1 846 878)

15. Opérations entre apparentés

La Fondation paralympique canadienne (la « Fondation ») fut établie afin d'assurer que les programmes, l'équipement et les gens soient en place pour aider à propulser plus de Canadiens ayant un handicap du terrain de jeux jusqu'au podium olympique. La Fondation recueille des fonds exclusivement pour les programmes et activités de l'Organisme. La Fondation est contrôlée par l'Organisme.

La Fondation est une fondation publique; elle est exonérée de l'impôt sur le revenu et peut délivrer des reçus officiels de dons aux fins de l'impôt.

Comité paralympique canadien

Notes complémentaires

31 mars 2021

15. Opérations entre apparentés (suite)

Les états financiers de l'Organisme n'ont pas été préparés sur une base consolidée. L'état de la situation financière, l'état des revenus et des dépenses ainsi que l'état des flux de trésorerie de la Fondation se résument comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
État de la situation financière		
Actif		
À court terme	571 301	933 474
Passif		
À court terme	6 021	222 539
Soldes des fonds		
Non affecté – Fonds d'administration général	453 848	623 158
Affecté à l'externe – Fonds de la Campagne d'automne	80 442	67 641
Affecté à l'externe – Fonds de la Campagne ImagiNation	900	136
Affecté à l'externe – Fonds Haute Performance	30 000	20 000
	565 280	710 935
	571 301	933 474
	2021	2020
	\$	\$
État des revenus et des dépenses		
Revenus	957 457	1 602 206
Dépenses	63 112	241 146
Excédent des revenus sur les dépenses avant les apports à l'Organisme	894 345	1 361 060
Apports à l'Organisme	1 040 000	1 200 000
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	(145 655)	161 060
	2021	2020
	\$	\$
État des flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(268 114)	317 928

Tel que stipulé dans l'entente cadre de services entre l'Organisme et la Fondation, l'Organisme fournit le soutien à la Fondation avec les ressources humaines dont le montant est de 269 485 \$ (254 508 \$ en 2020).

Au 31 mars 2021, l'Organisme a une somme à recevoir de 470 \$ (216 923 \$ en 2020). L'Organisme a reçu un apport de 1 040 000 \$ (1 200 000 \$ en 2020) de la Fondation au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2021.

16. COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a annoncé que la COVID-19 (maladie à coronavirus 2019) pouvait être qualifiée de « pandémie ». Cette annonce a déclenché la mise en place d'une série de mesures de santé publique et de mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. La durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues et il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers et la situation financière de l'Organisme aux périodes futures.